
FAITS DIVERS/ ACCIDENT

MORTEL SUR LA RN 33

Roger Provot: "Un tel drame ne doit plus se reproduire"

Les familles des victimes tuées samedi dans un accident à Saint-Avold ont porté plainte contre l'automobiliste à l'origine du drame, le concessionnaire propriétaire du véhicule qu'il conduisait et un commercial. Une démarche que Roger Provot, l'oncle du petit Hugo, 4 ans, explique.

Le Républicain Lorrain: Votre famille vient de porter plainte. Qu'attendez-vous de cette démarche?

Roger Provot: "Nous ne voulons pas que les choses en restent là. Après la messe d'enterrement mardi après-midi, mon frère a donc porté plainte contre le conducteur pour "homicides et blessures involontaires" et pour "complicité d'homicides et de blessures involontaires" contre le responsable de la concession et le vendeur. Contre ceux, en fait, qui ont confié un bolide à un jeune de 19 ans titulaire du permis depuis moins d'un an sans accompagnateur! La famille de Magali Aptel, notre amie, a fait de même de son côté. Ces dernières plaintes seront peut-être irrecevables du fait du vide juridique en la matière, nous en sommes conscients, mais nous allons nous battre pour qu'un tel drame ne se reproduise plus! Nos deux familles se sont aussi portées parties civiles et je vais moi même écrire à Nicolas Sarkozy et lui demander audience.



RL: Vous vous exprimez en tant que proche des victimes, comment vont-elles?

Roger Provot: "Nous sommes très lourdement blessés. Pour l'heure, mon frère, son épouse et le compagnon de Magali sont dans l'incapacité de parler, ils m'ont chargé de le faire. Tout ce que je peux vous dire c'est que mon frère demande à ce que le conducteur soit sévèrement puni. D'autant plus que Marine, la fille de Magali âgée de 7 ans, souffre d'une fracture du fémur. Actuellement hospitalisée, elle est dans l'attente d'une opération. Nos deux familles souhaitent également bénéficier d'un suivi psychologique.

RL: Cette tragédie a ému l'opinion publique. Avez-vous reçu des témoignages de solidarité?

Roger Provot: "Avec mon frère, nous avons été étonnés de voir tant de monde à l'église Saint-Nabor: il devait y avoir plus d'un millier de personnes dont une bonne partie que nous ne connaissions pas. Pour preuve, les cartes de condoléances d'inconnus qui ont été déposées devant le cercueil! Par ce geste, je crois que beaucoup étaient venus nous témoigner leur sympathie mais aussi exprimer leur ras-le-bol. Ces cris devraient, je l'espère, interpeller les autorités.

RL: Justement, que comptez-vous faire pour cela?

Roger Provot: "Nous allons, dans un premier temps, nous mettre en relation avec une association d'aide aux victimes de la route basée à Marly dans l'idée de créer une antenne à Saint-Avold. Si celle-ci ne correspond pas à nos attentes, nous sommes également prêts à monter notre propre association. Dans les deux cas, nos objectifs sont clairs: nous voulons qu'un projet de loi sur le prêt de véhicule par un concessionnaire soit établi et aussi pouvoir aider les gens qui vivent la même chose que nous.

RL: C'est un combat qui peut s'avérer long...

Roger Provot: "Même s'il doit durer dix ans, nous irons jusqu'au bout. Pour Hugo, pour Magali, pour que notre cas fasse jurisprudence. Pour nous, cet accident n'a rien à voir avec un accident de la route "classique" dû, par exemple, aux conditions climatiques. Non, il ne relève pas de la fatalité.

Propos recueillis par Virginie DEDOLA.